

Assemblée Générale 2022

Le 15 octobre 2022 de 15H à 18H Porte des Iles

Compte-rendu

L'Assemblée Générale a été ouverte aussi aux habitants non encore adhérents mais intéressés par l'action menée au cours des deux dernières années

Organiser cette AG en présentiel après deux années sans pouvoir se réunir nous a fait grand bien ! Avec 122 adhérents à jour de leurs cotisations l'AG avec 37 pouvoirs et 39 participants, a pu se tenir valablement.

Ont été abordés les points suivants :

1/ Notre association et les deux gros investissements en cours

- **Centre ville de St Pair (Budget : 800.000 euros)**
- **Kairon-bourg (Budget : 700.000 euros)**

La municipalité actuelle ayant annoncé en début de mandat :

« *Vouloir faire avec les habitants en utilisant la dynamique apportée par l'associatif* »

Comment notre Association y-a-t'elle répondu dans la préparation de ces investissements ?

2/ Notre association et l'évolution du site du Carmel

Essai de réponse à la question qui nous est posée :

« *Comment faire pour que ce site soit préservé, et ce, quelle que soit la décision judiciaire ?* »

3/ Notre association à l'écoute de ce qui se fait dans d'autres communes :

Comment font-elles pour accroître la capacité à s'adapter aux dérèglements climat/biodiversité en coopérant avec les habitants

En réponse : **un témoignage !**

Celui d'une habitante de Saint-Lunaire qui a eu la gentillesse de venir nous présenter son propre témoignage de citoyenne volontaire pour s'impliquer et coopérer - avec d'autres et en toute indépendance - avec la municipalité

4/ l'AG proprement dite avec les votes des adhérentes et adhérents

Préliminaire :

Dans le contexte actuel de dérèglement du climat et d'effondrement de la biodiversité, nous sommes très attentifs aux **réalisations très concrètes** qui se font un peu partout dans le monde au travers du mouvement « **Villes en transition** » (1)

Là où se développe ce mouvement « Villes en transition », les habitants eux-mêmes sont invités à multiplier les initiatives visant à réussir :

- la réduction de leur dépendance au pétrole et à enrayer l'effondrement de la biodiversité
- à rendre chaque territoire résilient, c'est-à-dire à le transformer pour anticiper les crises et mieux les affronter
- à développer leur capacité à absorber les chocs à venir

Avec un leitmotiv => N'attendez pas la permission pour agir !

Et un conseil pour se libérer de la résistance aux changements :

⇒ **Commencer à réfléchir en disant : « Et si ...**

Ainsi :

Et si ... on libérait notre imagination pour créer le futur que nous voulons !

Titre du livre de Rob Hopkins (paru en 2020)
Livre truffé de réalisations concrètes avec, le plus souvent, des impacts très importants

(1)

Ce mouvement « Villes en transition » a été initié par Rob HOPKINS, un Anglais, docteur en études environnementales, enseignant la permaculture.

Ce mouvement s'est développé dans plus de 50 pays.

Nous serons amenés à vous en faire une présentation dans les mois qui viennent

En attendant, cliquez sur le lien suivant afin d'accéder à son interview à l'occasion de la sortie de son livre publié en 2020 « *Et si ... on libérait notre imagination pour créer le futur que nous voulons !* »

<https://www.youtube.com/watch?v=XX7yQSSqtE0>



1/ Notre association et les deux gros investissements en cours

- Centre ville de St Pair (Budget : 800.000 euros)
- Kairon-bourg (Budget : 700.000 euros)

La municipalité actuelle, ayant annoncé en début de mandat, vouloir

« Faire avec les habitants

en utilisant la dynamique apportée par l'associatif »

Comment notre Association y-a-t-elle répondu dans la préparation de ces investissements ?

D'abord, un rappel sur l'origine de ces plans d'investissements importants !

La précédente municipalité avait signé avec le Département un contrat stipulant des aides financières pour mener à bien les chantiers concernant :

1. Le site de la Faisanderie
2. Une passerelle sur le Thar près de son embouchure
3. Le réaménagement de la Place Charles de Gaulle
4. Kairon-bourg
5. La mise en valeur des entrées de ville, une nouvelle signalétique, un plan de circulation ...

Ce plan s'inscrivait dans le cadre d'**une étude** très importante menée en 2018 par le Cabinet VE2A (Villes et Architectures en Ateliers), étude intitulée :

« Imaginer les aménagements urbains de la commune de Saint-Pair-sur-Mer pour les 15 ans à venir »

Le 2 octobre 2018, cette étude avait été présentée dans une réunion publique qui avait attiré environ 200 personnes et provoqué une telle déception qu'à la fin de cette réunion il restait moins de 100 participants. La déception était due au fait que les consultants n'avaient pas du tout travaillé dans Saint-Pair avec l'implication des habitants. D'où notre proposition **(2)** qui, hélas, n'a pas été retenue par la précédente municipalité

Février 2021 : notre première contribution

La nouvelle municipalité, avant de rechercher des Cabinets-Conseils, veut réfléchir et nous invite à apporter notre contribution (Février 2021)

Le cadre de notre contribution est

- celui fixé par le Comité de Pilotage
- et les travaux du Cabinet VE2A

La règle que nous nous imposons d'emblée :

Nous mettre au service

dans un esprit résolument de co-construction

D'où une proposition d'aménagement de la Place Maurice Marland dans le cadre d'un budget de 100.000 euros et que nous avons élaboré avec des élus/élus. Voir cette proposition dans notre site internet **(3)**

N'ayant pas dans notre équipe un architecte urbaniste, nous avons néanmoins essayé de coopérer dans la réflexion d'aménagement de la Place Charles de Gaulle, et ceci, en respectant le cadre fixé par le Comité de Pilotage.

Septembre 2021, Mme la Maire décide de lancer la recherche d'un Cabinet-Conseil.

Notre première contribution s'arrête donc à cette date-là

A partir de Septembre 2021

⇒ **Le Comité de Pilotage du centre-ville de Saint-Pair, composé uniquement d'élus/élus**

- lance la recherche de Cabinets-Conseils en établissant un cahier des charges
- sélectionne le Cabinet DCI Environnement puis, pour Kairon-Bourg, le Cabinet Strates en Strates
- travaille avec ces Cabinets sans nous inviter à contribuer

⇒ **Notre association agit alors pour enclencher la dynamique associative sur laquelle la municipalité pourrait s'appuyer pour « FAIRE AVEC LES HABITANTS »**

Quatre étapes :

①	Nous allons à la rencontre des habitants mener une enquête semi-directive (4)
②	Sur la base des résultats obtenus, nous suggérons à Mme la Maire de rencontrer DCI Environnement et aussi le Cabinet "Strates en Strates", Cabinet Conseil retenu pour Kairon-Bourg. <u>Notre but :</u> s'accorder avec eux sur la façon de « FAIRE AVEC » les associations et les habitants
③	Sur le projet élaboré par DCI Environnement d'aménagement de la Place Marland dans le cadre non plus d'un budget de 100.000 euros mais dans celui de 800.000 euros, nous avons sollicité Mme la Maire puis le Comité de pilotage pour aborder les questions soulevées par des habitants
④	Sur le projet de Strates en Strates pour Kairon-Bourg, des habitants ont pris le relais de notre enquête

Ci-après, présentation synthétique de chacune de ces 4 étapes

①

L'enquête semi-directive auprès de 200 habitants

- Nous mettre à l'écoute des habitants rencontrés sur le projet St Pair et sur celui de Kairon-Bourg
- Faire un état factuel de tout ce qui nous a été dit. Puis, en tirer une analyse que nous avons alors soumise, pour avis, aux enquêtées/ enquêtés
- Enfin, informer Mme la Maire et, par son intermédiaire, le Conseil Municipal

②

Extrait de notre lettre à Mme la Maire à qui nous avons transmis les résultats de notre enquête :

« Pour passer efficacement à l'application, nous aimerions proposer – avec votre accord – aux deux Maître d'œuvre que vous avez choisis de bien vouloir s'accorder avec les associations concernées et les habitants sollicités sur la façon de FAIRE AVEC »

Notre proposition n'a pas eu de réponse.

③

Sur le Projet d'aménagement de la Place Marland élaboré par DCI

Environnement en 2022, nous avons recueilli une dizaine de points soulevés par des habitants qui étaient présents à la réunion publique de présentation dudit Projet. Ces points concernaient **(5)**

- Les parkings
- La biodiversité
- Les espaces de sable
- Les espaces de convivialité
- La Salle Fraboulet
- Les priorités qui avaient été identifiées sur le Centre-Ville
- Et aussi une promesse électorale à mettre en application

Fin juillet 2022, **nous proposons** à Mme la Maire d'aller rencontrer l'architecte pour nous accorder sur ces différents points.

Sans succès, **(6)**

nous proposons, alors, en septembre 2022 au Comité de Pilotage une réunion de travail.

Sans succès là aussi.

④

Sur le Projet d'aménagement de Kairon-Bourg élaboré par « Strates en Strates »

A la suite de notre enquête, début de l'année 2022, un petit groupe d'habitants autour de l'Eglise a décidé d'aller au contact de tous les habitants de Kairon-Bourg pour les informer et recueillir leurs réactions.

La municipalité - n'utilisant pas cette dynamique apportée par l'associatif - lance sa propre enquête auprès des habitants de Kairon-Bourg dix jours avant la réunion publique (qui s'est tenue le 18 juillet)

18 juillet : réunion publique de présentation du Projet

Mme la Maire précise qu'il s'agit en fait d'un pré-projet et invite les participants à lui adresser leurs réactions

Aux alentours du 20/23 juillet, plusieurs habitants adressent, chacun, une lettre à Mme la Maire pour lui exprimer leurs propres réactions à ce pré-projet.

Le 29 juillet, Mme la Maire leur répond.

Ci-dessous, un extrait de sa réponse :

...
L'ensemble de vos observations est transmise aux membres du comité de pilotage du réaménagement de Kairon- Bourg en parallèle du cabinet d'études qui travaille sur le projet.

Dans le cadre de l'organisation du comité de pilotage vos retours seront examinés collectivement.

Nous ne pourrons répondre individuellement, ni point par point, Vos questionnements seront étudiés tels que décrits précédemment.

Une présentation finale sera ensuite proposée aux St Pairais

Le 15 octobre, toujours aucune réponse à tous ces courriers.

Mais, une des habitantes qui était allée à la Mairie en septembre pour obtenir une réponse à sa propre lettre, nous a rapporté la réponse qui lui avait alors été donnée oralement sur place, à savoir que la concertation était désormais achevée et que le Comité de Pilotage « Kairon-Bourg » avait lancé la recherche d'entreprises pour réaliser les travaux.

Sans réponse de la municipalité 4 mois après la réunion publique – c'est-à-dire au début de la semaine prochaine - **le petit groupe d'habitants** qui s'était impliqué depuis le début de l'année auprès de tous leurs voisins **a prévu de demander à Mme la Maire les motifs d'un tel silence.**

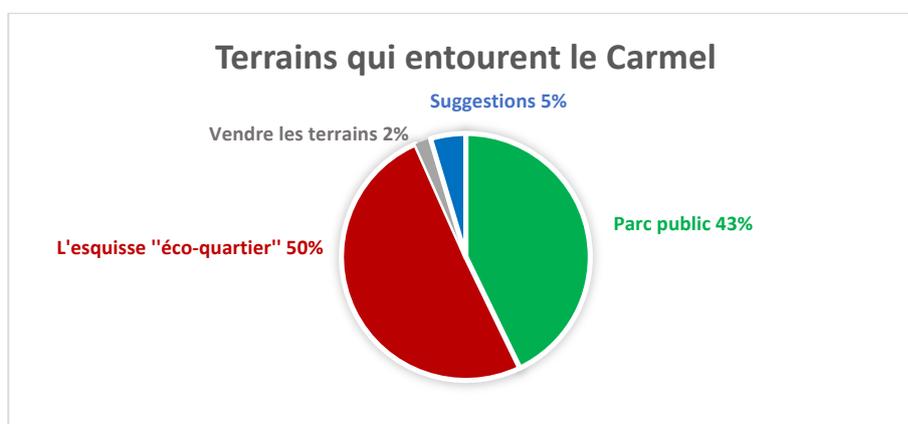
2/ Notre association et l'évolution du site du Carmel

Où,

Comment prévoyons-nous répondre à la question qui nous est souvent posée : « *Comment faire pour que ce site soit préservé, et ce, quelle que soit la décision judiciaire ?* »

D'abord rappelons notre action menée au moment de la préemption de ce site par la municipalité. (voir la présentation détaillée de notre action dans le site de l'association, au chapitre « Le site exceptionnel du Carmel » dans "les Actions de l'association").

Et rappelons que plus de 90% des réponses à l'enquête menée auprès des habitants exprimaient en quelque sorte un CRI ! à savoir : « **PRESERVONS CE SITE !** » et plus précisément, le conserver en « poumon vert » !



Or, nous avons constaté lors de la campagne pour les élections municipales que certains des candidats à cette élection avaient occulté cette aspiration de la plus grande majorité des habitants. Ayant le projet de transformer le Carmel en lieu culturel avec un rayonnement international, il fallait, à leurs yeux, pouvoir bénéficier d'une salle polyvalente pouvant accueillir jusqu'à 400 participants.

Quant au promoteur, son projet initial consistait à utiliser les 2 hectares de terrain tout autour de l'ex-monastère pour y bâtir un lotissement de villas haut de gamme.

Pour que ce site soit préservé, et ce, quelle que soit la décision judiciaire, nous allons inviter - pour reprendre le conseil de Rob Hopkins - les Saint-Pairaises et les Saint-Pairais à « ... libérer leurs imaginations pour créer ensemble le futur que nous voulons tous ! ».

Pour nous assister à libérer nos imaginations ... nous allons faire appel à l'architecte qui avait conçu, à notre demande, l'esquisse d'un lotissement poumon vert associé à un parc public d'un hectare.

Nous vous donnons donc rendez-vous dans les prochains mois !

SYNTHESE du DEBAT
entre les participants qui s'est déroulé après
la présentation de l'action de notre association
ces deux dernières années

Sur le Carmel

Le débat a montré à quel point l'évolution de ce site préoccupe les participants à l'AG

Patrick Courault a été amené à apporter des explications sur la procédure judiciaire en cours et à conclure que le Conseil d'Etat avait cassé le jugement en Appel et renvoyé en Appel - devant le Tribunal Administratif - les parties en présence, Municipalité de Saint-Pair/Mer et Promoteur.

Sur l'investissement « Place Marland »

Débat sur le fait que le projet de CDI Environnement ne prévoit pas de moderniser la Salle Fraboulet. Il en ressort une réelle incompréhension

Une interrogation sur le budget : quel est le niveau risque que ce budget de 800.000 euros HT soit respecté ou non ?

Demande de connaître le résultat de l'enquête faite par DCI Environnement auprès de la population, demande à laquelle nous ne pouvons pas répondre car nous n'avons pas eu connaissance de ce résultat.

Sur le littoral : a-t-on connaissance d'une étude des risques en lien avec le dérèglement du climat et la montée du niveau de la mer ?

Des réactions diverses sur cette question :

D'une part une forte inquiétude à l'idée que les risques ne seraient pas étudiés et d'autre part une information non vérifiée recueillie par notre association d'une première évaluation de ces risques. Elle aurait conduit à devoir budgéter à hauteur (dans un premier temps) de 500.000 euros pour mener des travaux de protection d'habitations de bord de mer à Kairon-Plage

Sur la concertation en cours entre municipalité et habitants à Kairon-Bourg

Jacky Guihéneuf confirme qu'elle s'est arrêtée fin juillet et qu'avec 3 autres familles il va dès lundi 18 octobre en demander le motif à Mme la Maire

3/ Comment font d'autres communes pour accroître la capacité à s'adapter aux dérèglements climat/biodiversité en coopérant avec les habitants ?

Nous avons pris le temps de comprendre ce que la municipalité de Saint-Lunaire a fait depuis 2008 sous l'impulsion de son Maire en concertation étroite avec les habitants.

Qu'a-t-elle fait ?

Nous avons estimé **qu'il fallait aller sur place** pour se rendre compte de ce qui a été fait et de ce qui se fait et **surtout de la façon** avec laquelle les élues/élus s'y sont pris pour que les changements se fassent avec l'implication et l'adhésion d'une majorité d'habitants.

Aller sur le terrain vaut bien mieux que tous les discours !

Aussi, nous vous renouvelons aujourd'hui notre invitation à y passer une journée, comme nous venons de le faire avec 12 adhérentes/adhérents et Alain Charbonnel et Philippe Mancel qui se sont joints à notre petit groupe.

Vincent BOUCHE, adjoint au Maire, délégué au développement durable, cadre de vie et démocratie participative et coopérative, **se met à notre disposition pour :**

- nous présenter le travail de fond mené depuis 2008, année où **la Vision (7)** de l'avenir de Saint Lunaire a été définie par le Maire en y impliquant élues/élus et habitants,
- nous faire visiter les réalisations faites,
- et répondre à nos questions, en particulier sur comment la municipalité a su faire adhérer la population aux transformations très importantes apportées au cadre de vie.

Nous allons donc envoyer une invitation à tous nos adhérentes/adhérents et amies/amis de l'association.

Et, **dès que nous aurons une quinzaine de volontaires, nous organiserons une 2^{ème} visite.**

Sur l'aspect des relations entre :

- la municipalité de Saint-Lunaire
- et ses habitants

L'engagement pris en 2020 par le Maire et ses adjoints pour son 4^{ème} et dernier mandat **traduit de façon très nette** cet aspect des relations municipalité-habitants.

Engagement de Mr le Maire formulé comme suit :

« Il y a quelques mandats, nous étions sûrs de nous et pensions que le fait d'avoir été élus nous donnait raison pour six ans.

Ce n'est plus le cas, nous nous sommes engagés sur la notion de démocratie participative et coopérative, nous le ferons.

Demain, la réussite d'une équipe ne se mesurera plus seulement à l'aune de ses réalisations.

À l'heure du bilan, on regardera surtout ce que nous avons fait pour transformer les habitudes et rendre ce monde meilleur. »

Concrètement, l'équipe municipale a créé un **Comité consultatif et coopératif** puis a fait appel au volontariat. Dès que le nombre de volontaires a atteint le chiffre de 45, le Comité consultatif et coopératif est devenu alors opérationnel

Pour en parler, nous avons la chance d'accueillir aujourd'hui Marie GEFFROY, habitante à Saint Lunaire qui fait partie de ce groupe de volontaires. Elle va nous apporter son propre témoignage de citoyenne volontaire pour, au sein de ce Comité, s'impliquer et coopérer avec la municipalité de Saint Lunaire, et ce, en totale indépendance.

Témoignage de Marie GEFFROY

Marie GEFFROY tient d'emblée à préciser qu'elle intervient en son nom propre et pas du tout au titre du Comité consultatif et coopératif.

Elle s'est portée volontaire pour y participer.

Le contexte « Covid 19 » a représenté un handicap important pour travailler à plusieurs et se réunir. Des volontaires n'ont pas pu continuer à se mobiliser. Il en reste une trentaine aujourd'hui.

Quant à elle, elle s'est impliquée dans l'une des 4 commissions, la commission :
« Ecologie – Environnement.

Elle présente alors succinctement ce Comité.

Le Maire et son équipe ont voulu que ce comité consultatif soit aussi un comité coopératif (il existe en effet des comités consultatifs qui sont prévus juridiquement dans le code général des collectivités territoriales)

Coopératif : cela signifie que la municipalité a tenu à ce que ce Comité ait la totale liberté de présenter ses propres contributions sur les sujets de son choix

Ce Comité consultatif et coopératif est régi par une **charte** spécifique **(8)** élaborée par l'équipe du Maire.

Quelques extraits de cette charte :

- ⇒ Le Comité est constitué de 4 commissions
 - Santé – Social - Intergénérationnel
 - Sport – Culture – Animation - Tourisme
 - Urbanisme – Planification territoriale - Mobilités
 - Ecologie - Environnement

Le fonctionnement de chacune des commissions est régi de façon autonome par ses membres

- ⇒ Le champ d'intervention de ce comité
 1. Il donne un avis consultatif sur les projets que le conseil municipal lui demande d'étudier.
 2. Il a toute liberté aussi pour se saisir de tout sujet communal ou intercommunal et transmettre ses propositions au conseil municipal

- ⇒ Les membres sont volontaires et non choisis par le conseil municipal
Ils doivent participer à une ou deux commissions,
Ils peuvent démissionner quand ils veulent.

- ⇒ Les élus s'engagent à consulter et écouter les travaux du comité. Les propositions du comité n'engagent pas les élus, mais l'avis du comité peut légitimer leurs décisions.
Les élus/élus n'interviennent pas dans ces commissions

Puis, Marie GEFFROY nous présente la dernière action menée par la commission « Ecologie-Environnement »

Dans cette commission elle a été amenée naturellement à l'animer

Les membres de cette commission avaient décidé, il y a quelques mois, d'étudier les difficultés rencontrées par les habitants qui utilisent le « baladoire », ce chemin affecté, uniquement, aux piétons et aux cyclistes et qui traverse toute la commune

Le résultat de cette étude vient d'être particulièrement apprécié par le Conseil Municipal ! Un succès qui a conforté les membres de la commission

4. l'AG proprement dite avec les votes des adhérentes et adhérents

Le Rapport moral du Président

La présentation des actions de l'Association qui vient d'être faite et débattue est considérée représenter ledit Rapport moral

Mise au vote à mains levées :

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : à l'unanimité des présents et représentés

Le Rapport moral du Président est adopté

Le Rapport financier

Patrick COURAULT, Trésorier, présente le Rapport financier de l'année écoulée
Le bilan comptable est mis en annexe à ce compte-rendu.

Au 31 décembre 2021, le solde atteint 3.334 euros. En 2022, nous avons investi dans une site internet, régler différents frais et nous avons encaissé les cotisations 2022. Au 7 octobre 2022, le solde est de 2.592 euros

Le Président tient alors à remercier vivement les adhérentes et adhérents à jour de leurs cotisations, au nombre de 122, alors que nous sortons de cette crise sanitaire qui nous a amenés à ne plus nous rencontrer ni à nous réunir plusieurs mois durant !

Dans un tel contexte, ce nombre d'adhérents nous oblige !

Il les remercie à nouveau chaleureusement et c'est grâce à vous tous que notre association a pu concrétiser son objectif d'être résolument force de propositions constructives et positives et s'équiper d'un bel outil de communication, à savoir un nouveau site internet !

Le Trésorier rappelle aux adhérentes et aux adhérents qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion de le faire sans plus tarder.

Il précise que les adhésions correspondent désormais à l'année civile

Au terme de cette présentation,

Mise au vote à mains levées :

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : à l'unanimité des présents et représentés

Le Rapport financier présenté par le Trésorier a été adopté

Renouvellement du Bureau par tiers tous les ans

Véronique ATTIA, Secrétaire au sein du Bureau présente sa démission et ne se représente pas.

Le poste est donc à pourvoir

Le président tient à dire que l'association a eu la très grande chance, en particulier les premières années d'existence de l'association, que l'équipe du Bureau ait été aussi solide et se soit si bien accordée pour animer notre association. Il exprime à Véronique Attia ses remerciements les plus chaleureux et il lui souhaite, au nom de nous tous, de continuer sa belle progression en tant qu'artiste !

Il exprime aussi ses vifs remerciements à Patrick Courault qui continue à apporter sa précieuse contribution de Trésorier tout en menant une activité importante de conception et publication de livres.

Il en profite pour remercier vivement les membres du Bureau élargi, Monique Heim, Odette Normand, Marie-France Demade, Baudouin de Crémoux, Thierry Philippe, Claude Biousse, Edouard Wallaert, Patrick et Monique Quesnel, Pierre Chablain, Martin Legrand ...

Leurs contributions sont très précieuses et grâce à elles nous arrivons à mener à bien tous nos travaux et nos enquêtes

Et, enfin, il lance un appel aux adhérentes et aux adhérents qui pourraient être intéressées/intéressés pour participer à leur mesure aux travaux du Bureau élargi. Venir d'abord pour se rendre compte de la nature de l'aide à apporter et du temps à y consacrer avant de s'engager plus longuement.

En attendant de pouvoir accueillir une adhérente pour entrer au Bureau au poste dit de Secrétaire qui, dans la pratique, est un poste de réflexion et d'aide à la préparation des décisions, nous nous appuyerons sur le Bureau élargi.

Les applaudissements ont conclu la soirée. La séance s'est achevée à 17H45.

Fait à Saint-Pair/Mer le 14 novembre 2022

Alain CABOS
Président

Pièces jointes :

- Un tableau présentant les pièces qui correspondent aux indications allant de (1) à (7)
- Le Rapport financier

Aux différents points (1) à (8) nous vous invitons à accéder à des documents

(1) Page 2	Villes en transition, mouvement créé par Rob HOPKINS depuis 2005 dans une cinquantaine de pays	Liens pour accéder à l'une de ses conférences à Nantes en 2021 https://www.youtube.com/watch?v=T2GFHfR5BDE
(2) Page 3	Après cette réunion publique du 2 octobre 2018, nous avons suggéré que les consultants du Cabinet VE2A reviennent à St Pair pour travailler avec la population à partir de leurs travaux, et ce, pour tenir compte de la réalité du terrain	<u>Notre position que nous avons adressée à nos adhérentes/adhérents</u> Dans l'attente de connaître la stratégie de la municipalité, nous préconiserions que les consultants puissent finaliser ce travail déjà bien avancé en menant les trois étapes suivantes : 1. Inviter les habitants à réagir sur les propositions qui fourmillent dans cette étude pour les adapter au terrain. Nécessité d'un véritable travail de concertation, à la fois quartier par quartier, et global ! 2. Elaborer des plans précis de réalisation, accompagnés de leurs plans de financement. Et, les faire avaliser par la majorité des habitants. 3. Officialiser que ses plans seront la feuille de route du Maître d'ouvrage (c'est à dire le Maire et son Conseil Municipal) qui s'engagerait auprès de la population à les respecter.
(3) Page 4	Le dossier d'aménagement de la Place Maurice Marland que nous avons conçu avec des élus/élus dans le cadre d'un budget de 100.000 euros	Dans le site internet de notre association uaasp.fr , ⇒ aller aux « Actions de l'association » ⇒ Cliquer ensuite sur le premier document et vous accéderez à notre travail sous la forme de 7 fichiers
(4) Page 4	Les résultats de l'enquête semi-directive auprès des habitants de St Pair au sujet des projets d'investissements importants en préparation	Dans notre site internet Aller à « Qui sommes-nous ? » Puis au & 2 « L'enquête comme moyen d'expression privilégié » Cliquez alors sur chacun des 3 fichiers : Le Verbatim / enseignements tirés 1 ^{ère} partie/ Enseignements tirés 2 ^{ème} partie
(5) Page 5	Recueil des réactions d'habitants que nous avons fait à la suite de la réunion publique de présentation du projet « Place Marland » par CDI Environnement	Accéder à « Actions en cours » dans notre site internet Puis « Suggestions d'habitants / Projet Place Marland » Lesdites suggestions se trouvent dans 1 ^{er} fichier joint
(6) Page 5	<u>Que veut dire : "sans succès"</u> Au sujet de la façon de Mme la Maire de faire répondre à notre proposition de nous rendre chez CDI-Environnement	(Suite) Dans le 2 ^{ème} fichier joint nous avons recopié - La lettre que nous avons adressée à Mme la Maire avec en copie les suggestions des habitants - La réponse 11 jours après signée par le DGS - Et notre réponse ! Vous comprendrez mieux ainsi ce que nous traduisons par « sans succès »
(7) Page 9 (8) Page 11	Le dossier présentant la Vision de l'avenir de St Lunaire élaboré en 2008 en impliquant des habitants, document qui a servi jusqu'à ce jour de référence pour mener à bien les transformations dans la commune	Dans notre site internet, accéder à « Actions en cours » Puis l'AG 2022 Et vous trouverez outre le compte-rendu de cette AG, - Le document de la VISION de l'évolution de St Lunaire élaboré sous l'impulsion du Maire en 2008 - Et la Charte du Comité consultatif ET coopératif mis en place par la municipalité au début de la mandature en cours